

Communiqué de presse

→ Samedi 21 septembre 2013, à Rome

La restauration de l'église Saint-Yves de Rome est achevée L'héritage culturel breton rayonne au-delà les frontières



Peu de personnes le savent mais les Bretons ont leur église à Rome ; reconstruite au XIXe, l'église Saint-Yves a bénéficié, début 2013, d'importants travaux de restauration de ses décors intérieurs auxquels la Région Bretagne a participé. Samedi 21 septembre, Maria Vadillo, Vice-présidente chargée du tourisme et du patrimoine, a visité l'édifice, entièrement rénové et de nouveau ouvert au public, qui témoigne, hors de l'hexagone, de l'héritage culturel de la Bretagne.

Deuxième région française pour le nombre d'édifices classés monuments historiques, la Bretagne dispose d'une densité et d'une grande diversité de châteaux, manoirs, églises, chapelles ou moulins. Autant de richesses, reflets de son identité et de son histoire, que la Région s'est engagée à conserver et mettre en valeur (**7 M€/an**). Considérant que ce patrimoine, une fois rénové, est vecteur de développement à la fois pour le tourisme et l'économie locale, elle accompagne ainsi chaque année **400 projets de restauration**.

L'histoire de la Bretagne passe par Rome

Le rayonnement de la culture et de l'identité bretonne dépasse parfois les frontières de l'hexagone. Ainsi, l'histoire de la Bretagne passe par Rome depuis qu'au **XVe siècle**, le Pape Nicolas V a concédé au duché une église, devenue l'église Saint-Yves, défenseur des déshérités. Au sein de la paroisse, un hôpital et un hospice accueillent alors les pèlerins bretons. Autour se constitue une petite colonie, la confraternité des Bretons de Rome, à l'image de celles qui émergent autour d'autres églises nationales toutes proches, dont l'église Saint-Louis des Français.

Démolie puis reconstruite au XIXe dans le **style Cinquecento** (Haute Renaissance italienne), l'église Saint-Yves, aujourd'hui affectée aux Pieux établissements français de Rome, a fait l'objet de restaurations récentes subventionnées par la Région Bretagne : près de **98 000 €** en 1999 et 2003 pour la rénovation de la structure et des façades, puis **59 000 €**, en 2013, pour la restauration de ses intérieurs. Située au **8 vicolo della campana** (proche de la via della Scrofa où se trouve l'église Saint-Louis), l'église est de nouveau ouverte au public et le blason de la Bretagne, avec ses hermines, y a été replacé en façade.

Avec le soutien du dispositif solidaire *Skoaz ouzh Skoaz*

A noter que la Région ajoute à ses contributions une prime de **15 000 €** dans le cadre de son dispositif solidaire *Skoaz ouzh skoaz** : par l'intermédiaire de la Fondation du patrimoine, 17 "*Mécènes de Bretagne*" se sont en effet mobilisés en faveur de l'église Saint-Yves à Rome et de sa restauration intérieure. Leurs dons ont permis de récolter près de 54 000 € supplémentaires.

A partir de cette expérience romaine, la Région aimerait mettre en place un dispositif favorisant le rayonnement de la Bretagne, en s'appuyant sur des éléments de son patrimoine culturel, implantés en France (comme le calvaire d'Orvillers la Boisselle, dans la Somme) et dans le monde.

* Mis en place en 2011, le dispositif *Skoaz ouzh skoaz* ("**épaule contre épaule**" en breton) consiste à lancer une souscription populaire auprès de particuliers, associations, communes ou sociétés privées, pour les inciter à participer activement à la restauration d'un élément du patrimoine breton. Si cette mobilisation citoyenne est importante et que le cumul des dons atteint 0,5 ou 1% du montant des travaux pour le patrimoine bâti (5% pour les voiliers traditionnels), la Région ajoute au soutien qu'elle a déjà acté, une prime complémentaire.

Contacts : Odile Bruley – Caroline Deghorain – Rose-Marie Louis : 02 99 27 13 54 / presse@region-bretagne.fr

